

Guide pratique à l'attention des éleveurs amateurs de Poules Noires du Berry

1- Élevage à partir de poussins âgés de 2 jours avec une lampe chauffante

Dès réception des poussins, les mettre au chaud, leur donner à boire et à manger immédiatement.

☒ **Température** : bien veiller à la température ambiante du local :

- de 1 à 2 semaines:25°C
- 3ème semaine : 20°C
- de la 4ème à la 6ème semaine : 18-20°C de façon progressive

Tout dépendra de l'époque d'élevage et des conditions climatiques extérieures.

☒ **Lumière** : les 3 premiers jours, éclairer en continu 24h/24h et diminuer progressivement pour atteindre 12h/jour vers 3 semaines.

2- Période d'élevage de 5 mois environ, en 2 étapes

☒ **Période de démarrage s'étalant sur 6 semaines :**

* Alimentation :

Aliment du commerce « poussin démarrage » sous forme de miettes jusqu'à l'âge de 35 jours, puis passer progressivement à un « aliment croissance ». On peut commencer à distribuer un peu de blé.

Distribuer de la salade pour assurer une bonne digestion

Distribuer de l'eau propre à volonté et à température ambiante et la changer chaque jour. Utiliser un abreuvoir siphon de 2 à 3 litres pour 20 poussins.

* Traitements :

Maintenir une litière propre et sèche ce qui évitera les problèmes de parasitisme.

Attention : pas d'humidité remontant du sol,

A partir de 4 semaines, penser à la vermifugation, puis un 2nd traitement 3 à 4 semaines plus tard. Alternier les matières actives : pipérazine et lévamisol afin d'éviter les problèmes de résistance.

La coccidiose s'observe par des fientes sanguinolantes. Intervenir si problème de coccidiose en préventif avec Baycox (toltrazuril) ou en curatif avec sulfadiméthoxine (sulfamide à longue durée d'action).

☒ **Période de finition (pour les coqs en général, de 6 semaines à l'abattage) :**

* Alimentation :

Toujours passer progressivement d'un aliment à l'autre.

A partir de l'âge de 3 mois, il est souhaitable de séparer les coqs des poulettes afin d'éviter les dépenses physiques ; la prise de poids en sera meilleure.

L'engraissement se fait sur un parcours herbeux réduit (4m²/poulet).

2 possibilités d'alimentation :

- Aliment du commerce « poulet croissance » auquel on peut ajouter du blé.
- Aliment concassé fabriqué à la ferme *

	De 6 à 18 semaines	De 18 à 22 semaines
Blé	30%	40%
Maïs	30%	40%
Orge	6%	10%
Tourteau de soja	30%	
AMV** spécial volailles	4%	
Pois		10%
		Lait à boire ou à mélanger en patée

*Formule R. Dherret – technicien avicole

** Aliment Minéral Vitaminisé pour favoriser l'emplumement

Distribuer de la verdure pour faciliter la digestion.
Distribuer de l'eau propre à volonté chaque jour.

* Abattage :

Coqs : poids vif de 3 à 3,5 kg à 5 mois
Poulettes: poids vif de 2 à 2,2 kg à 5 mois
Rendement : 70% du poids vif.

3- Élevage des poulettes

* Alimentation :

Alimentation avec blé et encore un peu d'aliment du commerce « poulet croissance chair », avec déchets de cuisine (salade, courgettes, nouilles, riz...)

La ponte peut commencer vers l'âge de 5 mois et ½. Possibilité de distribuer un complément « aliment poule pondeuse » pendant 4 à 6 semaines en plus du blé.

L'année suivante, les poules feront leur mue (changement de plumage) en automne (octobre – novembre) ce qui correspond à une diminution progressive de la ponte qui s'arrêtera pour reprendre en décembre. La Poule Noire du Berry pond généralement bien en hiver.

Profiter de la période de mue pour pratiquer une vermifugation (absence de ponte) et une cure de vitamines dans l'eau de boisson.

Possibilité de donner des minéraux sous forme de blocs à picorer et des coquilles d'huitres broyées, y compris en période de ponte (constitution de la coquille)

* Traitement :

Si les poulettes sont achetées à l'âge de 4 mois, s'informer des traitements réalisés précédemment.
Vermifugation à faire dès leur arrivée, au plus tard 1 mois avant la ponte.

4- Le bâtiment

✧ **Situation et organisation :**

Situé en bonne exposition (soleil levant), abrité des vents dominants et de la pluie, le bâtiment doit être au sec et ombragé. Éviter les accumulations d'eaux pluviales à proximité (risque de parasitisme interne et de gale des pattes).

Le parcours herbeux doit aussi comporter une zone d'ombre.

✧ **Hygiène et soins :**

Nettoyer régulièrement mangeoires et abreuvoirs.

Désinfecter le bâtiment et les pondoires surtout avant les fortes chaleurs ou utiliser des produits répusilfs dans les locaux et sur les animaux.

Si problème de parasitisme au sol : épandre à l'automne-hiver hors de la présence des animaux 2 à 3 kg de cyanamide de chaux / are.

Note : En ce qui concerne les traitements (vermifugation), il est impératif de bien respecter le délai d'attente indiqué entre la prise du traitement et la date d'abattage ou la ponte.

Pour les insecticides, **n'utiliser que des produits autorisés à mettre sur la volaille ou les locaux**, l'un ne va pas forcément sur l'autre !

Bon élevage !

Jacques Blin